



This is our **Communication on Progress**
in implementing the principles of the
United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.



Pacte Mondial

Elior Communication sur le Progrès 2011

L'engagement du président du groupe Elior
L'outil de mesure carbone Elior
L'insertion des jeunes en situation d'exclusion
Rappel des 10 principes du Pacte Mondial

page 2
page 3
page 5
page 7

Le mot de Robert Zolade, Président du groupe Elior



En adhérant en 2004 au Pacte Mondial des Nations Unies, nous avons exprimé notre engagement en faveur d'une croissance durable, qui associe responsabilité économique, sociale et environnementale.

Dans ce cadre, notre adhésion se renforce cette année encore avec l'approfondissement des actions menées dans nos différents marchés en France et dans les pays où le Groupe est implanté.

A l'occasion de notre Communication sur le Progrès 2011, je réitère l'engagement d'Elior à promouvoir et appliquer les principes du Pacte Mondial.

Cette année, nous illustrons :

- *notre démarche environnementale avec l'outil de mesure carbone Elior*
- *notre approche sociale avec les actions sur l'intégration des jeunes en situation d'exclusion.*

Pour en savoir plus sur le groupe Elior, vous pouvez consulter le site internet www.elior.com
Contact : Elisabeth Derancourt, Responsable Développement Durable
elisabeth.derancourt@elior.com

L'outil de mesure carbone d'Elior

(Illustration des principes 7 - 8 - 9)

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, Elior a fait de la réduction de ses émissions de GES¹ une de ses priorités. Dès 2009, le pilotage de cette démarche a été confié à un expert au sein de l'équipe développement durable Groupe, qui a été formé et habilité par l'ADEME² à la méthodologie Bilan carbone®.

La même année, Elior avait réalisé 3 Bilans Carbone® lui permettant d'acquérir un premier aperçu des principaux postes d'émissions en restauration collective. Le Groupe avait valorisé cette expérience dans sa Communication sur le Progrès 2010.

Elior progresse dans la gestion de ses émissions de gaz à effet de serre

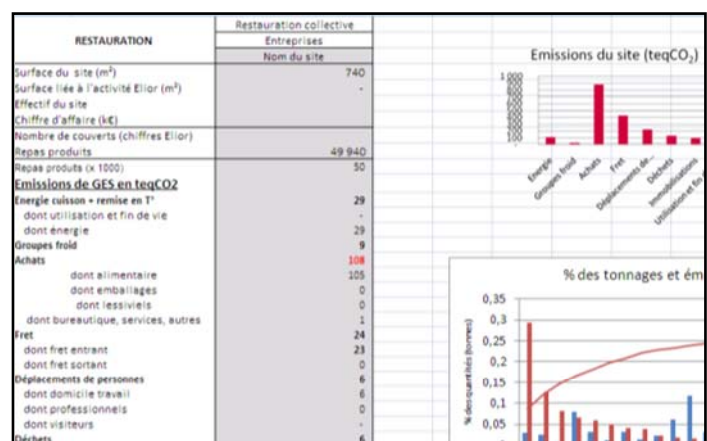
En 2011, Elior a réalisé deux avancées majeures : le Groupe a approfondi la connaissance de son impact carbone pour ses activités de Concessions et de Services et a créé son propre outil de mesure carbone.

Sur la base méthodologique du Bilan Carbone® de l'ADEME, Elior a construit un tableur simple d'utilisation qui se décline en deux versions pour ses activités de Restauration-Concessions et de Services. Accompagné de son manuel d'utilisation, il permet aux sites du Groupe d'éditer un rapport automatique incluant des pistes de réduction.

Ce dispositif permet à Elior de connaître l'impact carbone direct et indirect généré par ses sites ou activités pour mettre en œuvre des plans de réduction de ses GES, dans une démarche de partenariat avec ses clients.

Après avoir été testé sur quelques sites pilotes, l'outil est en cours de déploiement en France dans chacun des marchés de la Restauration (entreprises, enseignement, santé) des Concessions (autoroutes, aéroports, villes, loisirs) et Services (Facilities Management, Propreté et Santé). Il sera ensuite présenté dans chaque pays où le Groupe est implanté afin qu'ils puissent chacun identifier leurs besoins d'utilisation et mettre en place cet outil.

Il permettra ainsi de répondre aux nombreuses demandes de nos clients ou prospects engagés dans une démarche de



¹ Gaz à Effet de Serre

² Agence De l'Environnement et de la Maîtrise des Energies

réduction de leurs propres émissions de GES et qui souhaitent connaître l'impact carbone des activités qu'ils ont confiées à Elior.

Une construction méthodologique...

Elaboré spécifiquement pour les métiers du Groupe, l'outil carbone Elior est une adaptation du Bilan Carbone® de l'ADEME. Sa construction s'est basée sur une étude menée avec le cabinet conseil spécialisé en stratégie carbone Climat Mundi et avec la participation du réseau des correspondants développement durable dans chaque marché du Groupe.

Cette étude avait pour objectif de repérer les informations nécessaires pour l'élaboration de l'outil de mesure Elior. Réalisée à partir d'entretiens téléphoniques et l'envoi d'un questionnaire web auprès d'une quarantaine de sites représentant l'ensemble des marchés du Groupe, elle a permis de mieux identifier les fonctionnements internes et les informations à collecter sur site, chez les prestataires externes, chez le client ou au niveau du Groupe : consommations d'énergie, groupes froids, achats alimentaires et non alimentaires, déplacements des personnes, fret de marchandises, traitement des déchets et immobilisations.

La Direction des Achats et la Direction des systèmes d'information du Groupe ont participé à la simplification de la collecte des données du poste d'émission « achats » en développant une requête spécifique sur les données relatives aux achats alimentaires et non alimentaires.

... pour une mesure carbone simplifiée

L'ensemble des données collectées et intégrées dans le tableur carbone Elior sont instantanément converties en teqCo_2^3 . L'outil permet ainsi l'édition automatique d'un rapport de synthèse des émissions de GES accompagné de premières pistes d'actions pour favoriser leur réduction. Celles-ci pourront par la suite être partagées avec le client et l'équipe opérationnelle.

Une culture carbone qui s'intègre de plus en plus dans les activités

Elior a complété ses connaissances sur les émissions de GES de ses marchés en mesurant en 2011 les émissions de 12 sites en France. Ces résultats ont confirmé les tendances de fonds des Bilans Carbone® de 2009 et apportent au Groupe une vision des principaux postes d'émissions d'autres activités comme ceux de la Propreté et du Facilities Management.



Par ailleurs, les collaborateurs qui ont participé à la construction de ce tableur carbone ont été sensibilisés ou ont consolidé leurs connaissances sur le changement climatique tout au long du projet.

Une formation spécifique à la mesure carbone chez Elior, animée en interne par l'expert carbone, est développée pour les utilisateurs de ce tableur. Elle contribue aux efforts du Groupe en termes de sensibilisation aux thématiques de Développement Durable.

Avec cet outil, Elior introduit une approche « gagnant-gagnant » : en connaissant et en réduisant ses propres émissions de GES, le Groupe accompagne ses clients dans leurs démarches environnementales.

³ Tonne Equivalent Dioxyde de carbone

L'insertion des jeunes en situation d'exclusion ***(Illustration des principes 1 - 2 - 6)***

Le groupe Elior s'est engagé à faire de l'égalité des chances un axe stratégique de sa politique de responsabilité sociale en faisant la promotion de la diversité.

En France, le Groupe est signataire de la Charte de la diversité depuis 2005.



En 2011, Elior a obtenu en Italie la certification SA 8000 qui pose, entre autres, le principe de la non discrimination fondée sur l'âge parmi les 9 critères d'évaluation de l'entreprise⁴.

Parce que 15% de ses collaborateurs ont moins de 26 ans, Elior a décidé de porter une attention particulière à l'intégration des jeunes et plus particulièrement à ceux qui se trouvent en situation de précarité ou d'exclusion.

Elior accompagne les jeunes en situation de précarité ou d'exclusion dans le développement de leur employabilité à travers l'acquisition d'une formation ou l'accès à un premier emploi. Le Groupe s'appuie sur plusieurs dispositifs pour porter cette ambition dans les pays et les territoires où il est présent.

En mettant en place des actions concrètes en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes en partenariat avec des acteurs privés et publics, le Groupe met en œuvre sa responsabilité sociale sur l'ensemble des territoires où il exerce ses activités. C'est aussi une nouvelle manière de collaborer avec ses clients-partenaires en s'engageant ensemble sur une croissance durable et socialement responsable.

Elior s'engage auprès des jeunes dans l'accès à une formation diplômante

La Fondation Elior « Agir pour l'éducation » créée en 1995 sous l'égide de la Fondation de France a pour objet de permettre à des jeunes aux revenus modestes et dont les parents exercent leur activité dans le secteur de la restauration de bénéficier d'une bourse d'études. Depuis sa création en 1995, la Fondation a attribué 1115 bourses à des jeunes qui se forment dans des secteurs d'étude très variés.



SciencesPo. Depuis septembre 2011, par l'intermédiaire de sa Fondation, Elior s'est engagé auprès de Sciences Po pour accompagner les élèves issus de la procédure des Conventions d'Education Prioritaires (CEP). Les CEP sont une voie de recrutement sélective destinée aux élèves scolarisés dans des établissements de quartiers défavorisés. Les cadres du Groupe participent aux jurys d'admission, accompagnent certains jeunes dans la définition de leur projet professionnel et les accueillent lors de missions ou de stages.

Chaque année, des jeunes de tous niveaux sont accueillis dans les sites du Groupe dans le cadre de contrats d'alternance pour acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'un emploi dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration, de l'hygiène et de la propreté ainsi que des services qui y sont associés. En sus d'une formation, ces contrats de travail permettent à des jeunes d'acquérir

⁴ Cf. article 5 de la norme SA 8000

une expérience professionnelle qui facilite leur insertion dans le monde du travail. En 2010 en France, 855 alternants allant du CAP⁵ au Bac +5 ont été accueillis au sein du groupe Elior. A ce jour, 45% des alternants diplômés de l'enseignement supérieur (Bac +2 à +5) qui ont émis le souhait de rester dans le Groupe à l'issue de leur formation en alternance, ont été embauchés pour un premier emploi ou une poursuite d'études en alternance.

En Italie, le Groupe collabore avec les universités, les écoles de gestion et les instituts de formation professionnelle les plus significatifs de Milan.

Elior s'engage auprès des jeunes dans l'accès à un emploi

En France, afin de renforcer et d'harmoniser la collaboration entre le groupe Elior et le Pôle Emploi en matière de recrutement, un accord cadre national a été formalisé en 2010 pour une durée de trois ans. Il réaffirme la volonté du Groupe de lutter contre les discriminations en recrutant davantage de candidats ciblés par des dispositifs et des mesures d'aide au retour à l'emploi, notamment les jeunes. En 2010, 130 personnes en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans et 92 jeunes « des quartiers » ont rejoint le groupe Elior grâce à une mise en relation du Pôle Emploi.

Depuis septembre 2011, le groupe Elior avec sa marque Serunió en Espagne est partenaire de l'agence pour l'emploi de Barcelone dans le programme « JOVES AMB FUTUR » qui vise à qualifier à travers une formation de 300 heures des jeunes de moins de 24 ans dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration ; 15 jeunes viennent d'intégrer ce dispositif.

En Angleterre, Elior est partenaire de l'association Springboard's charity qui aide des jeunes sans emploi à intégrer le secteur l'hôtellerie et la restauration. Dans le cadre de ce partenariat et grâce à un réseau d'une douzaine d'ambassadeurs qui interviennent dans les écoles et collèges, Elior accompagne des jeunes âgés de 12 à 16 ans dans la découverte des métiers et la préparation au concours national « FutureChef ».



Signataire du plan « Espoir Banlieues » en 2009, le groupe Elior en France, s'est engagé pour l'insertion professionnelle de jeunes qui habitent dans des quartiers défavorisés. Ainsi, au terme de la première année, sur les 1700 jeunes recrutés au sein de ses activités de restauration, 21% étaient issus des quartiers défavorisés. Parmi ces recrutements, 285 se sont réalisés en contrat à durée indéterminée et plus de 90 en alternance.

Depuis fin 2011 Elior est membre du conseil d'administration de l'association « 100 chances, 100 emplois », réseau que le Groupe a rejoint dès 2009. L'objectif de ce dispositif vise à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans issus des quartiers sensibles. Il propose des parcours individualisés pour faciliter l'accès à l'emploi durable à des jeunes peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés victimes de discrimination. Elior a rejoint le réseau des entreprises sur 6 territoires en France : Grenoble, Lyon, Rouen, Aubervilliers, Rueil Malmaison, Nice. Les collaborateurs du Groupe aident ainsi les jeunes à découvrir ses métiers, définir leur projet professionnel, accéder à une formation ou un emploi.



A travers son activité de Concessions, Elior participe à la construction du projet professionnel des jeunes des Ecoles de la 2ème chance, en les accueillant lors de stages découvertes. Les Ecoles de la 2ème chance sont nées en 1997 pour offrir une solution à des jeunes dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme avec cursus pédagogique de près de 7 mois. Sortant des schémas scolaires classiques, fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie, elles accueillent des jeunes sans qualification et sans emploi sans autre critère de sélection que leur motivation.

Partenaire historique de l'association Jeremy, Elior accueille dans ses activités aéroportuaires des stagiaires dans leur projet de professionnalisation au métier d'Agent polyvalent de restauration. L'association Jeremy⁶ regroupe une quinzaine d'entreprises qui ont décidé de mutualiser les opportunités d'embauche et favoriser l'accès à l'emploi des publics riverains sur les métiers aéroportuaires de Roissy et Orly.

⁵ Certificat d'Aptitude Professionnelle

⁶ Jeunes en recherche d'emploi à Roissy et Orly

Rappel des principes du Pacte mondial

Droits de l'Homme

1. *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence*
2. *à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme.*

Normes du travail

3. *Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*
4. *l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire*
5. *l'abolition effective du travail des enfants*
6. *l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Environnement

7. *Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*
8. *à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*
9. *à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Corruption

10. *Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

Compte tenu des activités d'Elior, le Groupe n'est pas touché par la mise en œuvre d'actions concernant le principe 10.